

# PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 02/09/2022 - Salle du conseil - 20h00**

**Présents** : Mmes, MM. BONVALOT Régis, CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, CHAPIN Jean-Paul, CHATILLON Roger, COMTE Joël, DARNEY-PATOZ Lydia, DAUBIGNEY Fabrice, FOUCHÉYRAND Laurent, LONDE Marie.

**Excusée** : Mme MOUGENOT Adeline procuration à M. CHAPIN Jean-Paul.

**Absente** : Mme DIET Cécile.

Membres exercice = 11 - Présents = 9- Votants = 10

Quorum : 6

Convocation : 28/08/2022 - Affichage : 22/10/2022

## **ORDRE du JOUR**

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Compte-Rendu du 17/06/2022.
- 3 - Avenant au contrat de CEVA paysage.
- 4 - Bilan des travaux du caveau, organisation de l'inauguration (Joël COMTE).
- 5 - Sinistre : dégâts des eaux de la salle du conseil.
- 6 - Projets éoliens, lettre de la société JPEE.
- 7 - Questions diverses.

Début de séance : 20h05

### **1 - Désignation du secrétaire de séance**

M. Joël COMTE est le secrétaire de séance.

### **2 - Approbation du Compte-Rendu du 17/06/2022**

- Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **3 - Avenant au contrat de CEVA paysage**

La mairie a demandé à l'entreprise CEVA Paysage de chiffrer la tonte du Chemin des Lavottes et du Chemin du vélo jaune. CEVA paysage a effectué ces travaux lors de la tonte de fin août, et propose 3 passages par an pour un coût de 120€ par passage, jusqu'à fin 2023 (date d'échéance de l'actuel contrat).

- Le conseil municipal accepte et vote l'avenant au contrat à l'unanimité.

#### **4 - Bilan des travaux du caveau, organisation de l'inauguration**

##### **Bilan des travaux du caveau :**

Cet été l'Entreprise Jurassienne d'Électricité a terminé les travaux, à savoir : la modification du branchement de la VMC et l'installation d'un va-et-vient pour l'éclairage de la salle du conseil.

Une équipe de bénévoles a effectué les travaux de peinture (portes et murs).

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de protéger le plan de travail du meuble de la cuisine (servant de passe-plats) par un verre trempé résistant à la température de 350°C.

Le coût total des travaux s'élève à 16 611 € TTC se répartissant de la façon suivante :

- Subvention fonds de concours du Grand Dole (CADG) 2 397 €.
- Subvention Départementale 2 600 €.
- Budget communal de 11 614 € TTC.

##### **Organisation de l'inauguration du Caveau qui doit avoir lieu le 24/09/2022**

Il est proposé d'agrémenter cette manifestation par la venue d'un chanteur, le cachet de ce dernier dont le coût s'élève à 450 € serait pris en charge par la commune.

Après débat, il est décidé de voter cette proposition :

La proposition est acceptée par 7 voix, pour 2 contre et 1 abstention.

Une photographie de l'ensemble des habitants du village sera réalisée à cette occasion.

##### **Programme de la manifestation :**

- **17h30** : Photographie avec les habitants du Village dans le jardin de la Mairie. Le photographe : Olivier Simonin
- **18h00** : Le mot du Maire
- **18h15** : Début du concert
- **19h15** : Pot de l'Amitié organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes.

#### **5 - Sinistre dégât des eaux de la salle du conseil**

Suite à une fuite de l'alimentation en eau du chauffage central, le mur de la salle du conseil est détérioré.

Une déclaration auprès de l'assurance a été faite. L'expert a validé le devis de l'entreprise pour la somme de 2 444€.

La remise en état doit commencer fin septembre début octobre 2022.

## **6 - Projet éolien, lettre de la société JPEE.**

Ce sujet a été évoqué à de nombreuses reprises au conseil ;  
Les sociétés qui ont proposé les différents projets ne s'engagent pas avec précision. Elles demandent à la commune, ce qui est le cas de la société JPEE, de s'engager par une délibération pour donner, par la suite, plus de détails sur le projet.

Par ailleurs, l'engagement de la seule commune de Frasne les Meulières semble inapproprié en raison de la proximité des villages voisins et très risqué en termes de surfaces déboisées par exemple.

- **Le conseil municipal décide à l'unanimité d'abandonner tous les projets éoliens.**

## **7 - Questions diverses**

Lecture du courrier du SIEA au sujet du défaut du filtre à charbon. Il est décidé de publier cette lettre à tous les habitants (mail du 03 septembre 2022).

L'ONF propose une cession de 80 stères à M. EPAILLY sur la parcelle 10 pour les coupes 2023.  
Ce sujet sera évoqué au prochain conseil suivi d'un vote. La décision ne pouvait être prise à ce conseil, car la lettre de l'ONF a été transmise après l'envoi de la convocation du conseil.

M. Régis BONVALOT a communiqué le devis de l'entreprise Hydro Pompage pour la vidange des fosses de la mairie (450 € HT).

Le panneau d'information situé sur le chemin du Tacot sera renouvelé par l'association Serre Vivante début octobre 2022, le financement est assuré par la région.

Le rapport annuel 2021 du SICTOM est paru, il est consultable en mairie.

Mme Marie LONDE demande s'il existe un inventaire des chemins propriété de la commune ou de l'Association Foncière. M. Régis BONVALOT effectuera cette recherche sur le cadastre.

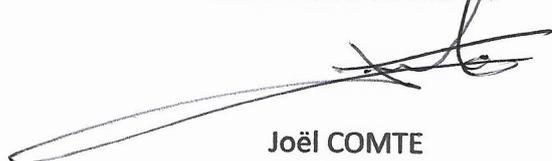
Elle évoque la possibilité d'effectuer un élagage sur le chemin de la décharge. Par ailleurs, le maire recherchera le règlement de la décharge.

**Prochain conseil municipal : le vendredi 21 octobre 2022 à 20h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

  
Joël COMTE

Le Maire

  
Jean-Paul CHAPIN

